
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 30 mars 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0474

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 mars 2016, en y retirant les articles 12.001 à 12.006, 12.008, 20.012, 30.004 et 40.006 et en y ajoutant l'article 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0475

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 24 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 0476

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 0477

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'adopter le projet de Politique du baseball de Montréal - Plan d'action 2015-2025;
- 2 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la Politique du baseball de Montréal - Plan d'action 2015-2025.

Adopté à l'unanimité.

12.007 1154815006

CE16 0478

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Béton Mobile du Québec, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de béton sec livré sur le chantier, aux prix et aux conditions de sa soumission, soit pour une somme maximale de 107 886,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1608;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1160128001

CE16 0479

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de deux ans avec une option de renouvellement pour une période supplémentaire d'un an, pour la fourniture sur demande d'automobiles électriques du modèle Nissan Leaf;
- 2- d'accorder à Cité Nissan Gabriel S.E.C, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15007 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1163447001

CE16 0480

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la prolongation d'une entente-cadre avec Séкуро Vision inc. pour une période de douze mois, pour la fourniture sur demande de lunettes de sécurité avec prescription et services connexes à la suite de l'appel d'offres public 13-12700 (CE13 0562);
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services centraux et des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1166133001

CE16 0481

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels pour le soutien technique aux activités de la Division de l'exploitation du réseau artériel pour la mise en oeuvre du Plan stratégique sur les systèmes de transport intelligents;
- 2- d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu chacune le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour le contrat et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14972 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Montant maximal (taxes incluses)
Stantec Experts-conseils ltée	2 244 760,40 \$
CIMA+ S.E.N.C	1 691 569,69 \$

- 3- d'imputer cette dépense à même les budgets de la Direction des transports, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1165309001

CE16 0482

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre de services professionnels pour les services de surveillance de travaux;
- 2- d'approuver deux projets de convention par lesquels les firmes Transit Arpenteurs-géomètres inc. et Groupe Geninov, firmes ayant obtenu les plus hauts pointages finaux en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales de 202 068,56 \$, taxes incluses, et de 197 527,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1606;
- 3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer ces projets de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166850003

CE16 0483

Vu la résolution CA16 210008 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 2 février 2016;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 23 067,36 \$, taxes incluses, pour le contrôle des matériaux ainsi que la surveillance qualitative et quantitative des travaux de reconstruction des rues Woodland, Godin et Riverview, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle, dans le cadre du contrat accordé à G&S Consultants S.E.N.C. (CA15 210067, CE15 0736, CA15 210292 et CE15 2000);
- 2 - d'augmenter d'une somme totale de 28 130,93 \$, taxes incluses, incluant la somme de 5 063,57 \$ assumée par l'arrondissement de Verdun, le contrat de G&S Consultants S.E.N.C., majorant ainsi le montant total dudit contrat de 160 036,17 \$ à 188 167,10 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1166459001

CE16 0484

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Corporation de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et du Musée Marguerite-Bourgeoys pour la réalisation des travaux qui seront effectués sur la propriété de la Corporation et faisant partie des travaux du lot 2B de la phase 1 du projet de réaménagement de la rue Saint-Paul.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1160522001

CE16 0485

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accepter les engagements pris par 9199-8393 Québec inc. et par M. Giuseppe Panzera en faveur de la Ville de Montréal, dans une lettre d'engagement datée du 11 septembre 2015, incluant notamment l'engagement de vendre à la Ville de Montréal un terrain destiné à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires, ce terrain étant désigné comme une partie du lot 3 353 616 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal; et

- 2- d'accepter l'hypothèque consignée dans un acte publié au registre foncier le 5 octobre 2015 sous le numéro 21 877 991, grevant le lot 3 353 616 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, au montant de 1 512 000 \$, accordée par ces derniers en faveur de la Ville afin de garantir certaines obligations, incluant notamment l'obligation de vendre à la Ville de Montréal un terrain destiné à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1156692004

CE16 0486

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 360 845, 3 360 849, 3 360 886, 3 360 914, 3 360 942, 3 360 958, 3 360 987, 3 361 010, 3 361 049 et 3 361 064 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1166896006

CE16 0487

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 361 070, 3 361 088, 3 361 107, 3 361 123, 3 361 143, 3 361 165, 3 361 181, 3 361 203, 3 361 225, 3 361 235, 3 361 256 et 3 361 264 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1166896007

CE16 0488

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de fermer et de retirer du domaine public le lot 5 515 316 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à la Société de transport de Montréal, un immeuble, situé au sud-ouest de la rue Sanguinet entre l'avenue Viger et l'autoroute Ville-Marie, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué du lot 5 515 316 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 244 500 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1151027010

CE16 0489

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue au ministère des Transports, aux fins d'exploitation d'une station d'échantillonnage d'air, une parcelle de terrain d'une superficie d'environ 387 mètres carrés, située sur la rue Saint-Patrick, dans l'arrondissement de LaSalle, constituée d'une partie du lot 1 449 471 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} janvier 2015, pour une somme de 28 300 \$, plus les taxes applicables;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 CTC1157029001

CE16 0490

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 222 453 \$ aux 78 organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme Montréal interculturel (PMI) 2016 :

Ahuntsic–Cartierville

Alchimies, Créations et Cultures	3 000 \$
Centre d'appui aux communautés immigrantes	3 400 \$
Centre de services et d'intégration des minorités culturelles	2 947 \$
Repère, Relation d'entraide pour une paternité renouvelée	2 320 \$
Solidarité Ahuntsic	2 000 \$

Anjou	
Centre Humanitaire d'organisation de ressources et de référence d'Anjou (CHORRA)	2 940 \$
Fondation LatinArte	3 430 \$
Opération Surveillance Anjou	2 313 \$
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	
Association Yemba du Canada	3 227 \$
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	3 233 \$
Communauté sépharade unifiée du Québec	3 320 \$
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges (CDC de CDN)	2 231 \$
Head and Hands	3 267 \$
La ligue des Noirs du Québec	3 153 \$
Réseau des entrepreneurs et professionnels africains (REPAF)	3 020 \$
Lachine	
La P'tite maison de St-Pierre	2 485 \$
LaSalle	
AIR-SOM/Centre Prisme	3 107 \$
Nutri-Centre LaSalle	2 867 \$
Le Sud-Ouest	
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles	2 455 \$
Centre africain de développement et d'entraide (CADE)	3 000 \$
Le Groupe d'Actions Locales Terrain - Le G.A.L.T	2 800 \$
Maison des jeunes l'Escampette	3 100 \$
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	
Escale Famille Le Triolet	2 920 \$
Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal	2 847 \$
Montréal-Nord	
Un itinéraire pour tous	3 373 \$
Pierrefonds-Roxboro	
Cloverdale Multi-Ressources	2 684 \$
Plateau-Mont-Royal	
CDC Action Solidarité Grand Plateau	3 273 \$
Centre Interculturel l'Auditoire	3 227 \$
Forum des Compétences Canado-Marocaines	2 480 \$
Mise au jeu	3 480 \$
Plein Milieu	3 273 \$
Racine Croisée Solidarité Sawa	3 260 \$
Centre de ressources de la Troisième Avenue	3 260 \$
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	
Centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies	2 658 \$
Rosemont-La-Petite-Patrie	
Centre d'aide aux familles latino américaines - CAFLA	2 920 \$
J'me fais une place en garderie	2 000 \$
La Maisonnée	2 832 \$
La VOIE des Femmes	2 790 \$
Saint-Laurent	
Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour Immigrants (CARI St-Laurent)	2 920 \$
Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent	2 253 \$
Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes (CEJFI)	3 107 \$

Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) - Comité immigrants	2 312 \$
VertCité	3 140 \$
<i>Saint-Léonard</i>	
Amis du Monde	3 040 \$
Centre d'Alphabétisation Communautaire et d'Intégration Sociale du Québec (CACISQ)	3 000 \$
Congrès national des italo-canadiens (région Québec)	3 120 \$
Maison de jeunes de Saint-Léonard	2 236 \$
<i>Verdun</i>	
CASA CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)	2 309 \$
<i>Ville-Marie</i>	
Arc-en-ciel d'Afrique	3 240 \$
Carrefour de ressources en interculturel	3 432 \$
Centre de développement communautaire autochtone à Montréal	3 347 \$
Centre d'écoute et de référence Halte Ami	2 859 \$
Diversité artistique Montréal (DAM)	3 447 \$
Famille pour l'entraide et l'éducation des jeunes et des adultes (FEEJAD)	2 933 \$
Fondation Fabienne Colas	3 420 \$
Fondation Ressources-Jeunesse	2 806 \$
Groupe Harmonie	2 632 \$
Les YMCA du Qc - Centre-ville	3 076 \$
Loisirs St-Jacques de Montréal	2 000 \$
Opération Placement Jeunesse	2 987 \$
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Qc (RJCCQ)	3 307 \$
Service à la famille chinoise du Grand Montréal	2 714 \$
Y des femmes de Montréal	2 369 \$
<i>Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension</i>	
Afrique au féminin	2 275 \$
Alliance Familles-Ecole	2 827 \$
Alliance Socioculturelle et Aide pédagogique (ASAP)	2 800 \$
Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique C.L.A.M.	3 047 \$
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse	2 729 \$
Corporation de développement communautaire (CDC) Solidarités Villeray / RIV	3 207 \$
Forum des Citoyens aînés de Montréal (FCAM)	2 054 \$
Héberjeune	2 880 \$
La Maison des jeunes Par la Grand'Porte	2 000 \$
L'organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO)	2 967 \$
Maison d'Haïti	2 000 \$
Mon Resto Saint-Michel	2 000 \$
Tandem - VSP Centre de Loisirs Communautaire Lajeunesse	2 623 \$
Trans-Art2000	3 093 \$
Vivre Saint-Michel en santé	3 053 \$
Total du budget recommandé PMI 2016	222 453 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CE16 0491

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 205 000 \$ au Cirque Éloize pour la réalisation de travaux à la Gare Dalhousie;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 205 000 \$ en 2016 en provenance des dépenses contingentes de compétence locale vers le Service de la culture;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1161103001

CE16 0492

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 220 000 \$ à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour la mise à jour de l'étude de faisabilité et du programme fonctionnel et technique pour la phase 3 de son projet d'expansion;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 220 000 \$ en 2016 en provenance des dépenses contingentes de compétence locale vers le Service de la culture;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1151103005

CE16 0493

Vu la résolution CA16 22 0110 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 8 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2) pour les travaux de construction d'infrastructures souterraines (égouts) pour le projet du 1700, rue Le Ber.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1160725001

CE16 0494

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser la dépense d'un montant estimé à 2 013,15 \$ relative au déplacement de M. Russell Copeman, membre du comité exécutif, du 5 au 7 avril 2016, afin de participer au congrès Cities Reducing Poverty: When Mayors Lead, à Edmonton;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1164310001

CE16 0495

Vu la résolution CA16 22 0118 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 8 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer monsieur Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1164794002

CE16 0496

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu l'article 32 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (15-091), l'ordonnance no 3 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par le greffier ayant pour objet d'accorder une gratuité à la FADOQ - Région Île de Montréal, d'une valeur de 6 300,80 \$, pour l'utilisation des installations au complexe sportif Claude-Robillard les 9, 10 et 12 mai 2016 à l'occasion des 19^e Jeux FADOQ île de Montréal des 50 ans et plus.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1161543003

CE16 0497

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la subvention aux artistes professionnels des arts visuels et des métiers d'art (exercice financier 2016) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1161361001

CE16 0498

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 9 088 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de l'usine d'eau potable Atwater admissibles au programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ) (RCG15-044) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1154278003

CE16 0499

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 36 000 000 \$ pour financer les travaux prévus au Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1167235001

CE16 0500

Vu la résolution CA16 170078 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 7 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (14-049) », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (14-049) »;
- 2- de tenir une consultation publique par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 3- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1166826003

CE16 0501

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de M. Richard Grenier à titre de directeur des solutions numériques, des services aux citoyens et entreprises du Service des technologies de l'information dans la fourchette salariale FM11 (118 931 \$ - 148 666 \$ - 178 401 \$, à compter du 2 mai 2016 ou d'une autre date en mai convenue entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre portant sur le processus de dotation avec appel de candidatures ainsi qu'à l'article 2 des conditions et avantages des cadres;

2 - d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1167022002

Levée de la séance à 9 h 10

70.001

Les résolutions CE16 0474 à CE16 0501 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville